

CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE

DPVA
DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES FILIERES DE
DESHYDRATATION DES BOUES DES STEP DE
SALERNES ET DE CHATEAUDOUBLE

Critères de notation :

Critère	Intitulé du critère	Note
1	Technique	50
2	Prix	40
3	Environnement	10

Préambule :

Les critères Technique et Environnement seront jugés au moyen d'un mémoire technique à fournir par l'entreprise soumissionnaire permettant au maître d'ouvrage de juger la qualité de l'offre du candidat. Ce mémoire technique est établi selon le canevas ci-après pour lequel le candidat devra renseigner chaque sous-critère.

L'attention du candidat soumissionnaire est attirée sur le fait que le mémoire technique du candidat attributaire devient une pièce contractuelle qui engage le titulaire lors de l'exécution de la mission. Les réponses apportées par le candidat doivent donc être précises et refléter ce que sera le déroulement de la mission.

Principe de notation :

Les propositions de marché seront jugées en fonction des critères et sous-critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critère N°1 : Technique (50)

Sous critère N°1 – Propositions techniques (15 pts)

Le candidat fournira, dans son mémoire, son analyse des éléments de conception fournis au DCE et présentera ses propositions techniques concernant :

- L'unité de déshydratation de Salernes (composition et dimensionnement) sans oublier de détailler le contenu et les fonctionnalités de l'armoire et de l'automate de gestion,
- La conception du local centrifugeuse à créer sur la STEP de Châteaudouble, les raccordements,
- La proposition de résolution des problématiques de débordements du tamis rotatif,

Sous critère N° 2 – Méthodologie de travaux (10 pts)

Méthodologie relative aux travaux dans le contexte local pour les tranches ferme et optionnelle :

- Analyse des contraintes et difficultés potentielles du projet,
- Analyse des risques liés à la réutilisation de chaque matériel existant de la STEP de Châteaudouble, mode opératoire de la dépose et du transport du matériel,
- Méthodes de réalisation des travaux,
- Planning des travaux
- Continuité de service : protocole de gestion des boues,

Le titulaire mettra en évidence les interventions extérieures (sous-traitants, laboratoires, fournitures...).

Sous critère N°3 – Durée de garantie (10 pts)

Le candidat précisera la durée de garantie minimale contre l'ensemble des vices-cachés et de dysfonctionnement de l'ensemble des équipements. La durée garantie de la presse à vis sera ramenée sur une base annuelle selon le nombre d'heures hebdomadaires de fonctionnement proposé par le candidat.

Le candidat proposant le délai le plus important se verra affecter la note maximale, tandis que les autres candidats auront une note proportionnelle :

$$\text{Note du candidat} = \text{Délai le plus long} / \text{Délai du candidat} \times 10$$

Sous critère N°4 – SAV (5 pts)

Le candidat détaillera les moyens humains mobilisables et organisationnels en matière de SAV. Le candidat expliquera les modalités d'échanges nécessaires à la prise en compte d'un dysfonctionnement, la procédure complète et sa résolution dans le cadre du délai de garantie et au-delà. Il précisera également les délais de dépannage.

Sous critère N°5 – Délais de livraison filière de déshydratation de Salernes (5 pts)

Le candidat devra fixer la durée de livraison sur lequel il s'engage à compter de la réception de l'OS de notification de lancement de la période de préparation jusqu'à la livraison complète du matériel sur site.

Le candidat qui proposera le délai le plus court se verra affecter la note maximale, tandis que les autres candidats auront une note proportionnelle :

$$\text{Note du candidat} = \text{Délai le plus court} / \text{Délai du candidat} \times 5$$

Si le délai n'est pas respecté, le candidat s'expose à des pénalités de retard.

Sous critère N°6 – Délais d'exécution des travaux sur Salernes (5 pts)

Le candidat devra fixer la durée d'exécution des travaux pour l'installation de la nouvelle unité de déshydratation sur lequel il s'engage à compter de la réception complète du matériel sur site jusqu'à la réception des travaux.

Le candidat qui proposera le délai le plus court se verra affecter la note maximale, tandis que les autres candidats auront une note proportionnelle.

$$\text{Note du candidat} = \text{Délai le plus court} / \text{Délai du candidat} \times 5$$

Si le délai n'est pas respecté, le candidat s'expose à des pénalités de retard.

Critère N°3 : Environnement (10)

DPVa souhaite mettre en valeur les propositions de matériel économes en consommables.

Le candidat précisera les consommations et coûts par tonne de matière sèche de la filière en électricité, eau et polymère.

Les calculs seront détaillés et se feront sur la base de :

- Electricité : 0,20 € / kWh
- Eau : 2,5 € / m³
- Polymère : 2,5 € H.T /kg de substance commerciale concentré à 45%

Le candidat proposant la somme des coûts par tonne de matière sèche les plus faibles se verra affecter la note maximale, tandis que les autres candidats auront une note proportionnelle :

$$\text{Note du candidat} = \text{coûts les plus faibles} / \text{coûts du candidat} \times 10$$

L'obtention des points est réalisée selon le barème suivant

Les calculs proportionnels sont arrondis au centième le plus proche (arrondi arithmétique). Les autres notations se basent sur le barème suivant

Appréciation des sous-critères		Pondération
Élevé	Document très complet et très détaillé sur le sujet, qui apporte des éléments convaincants sur la bonne appréhension des difficultés et leur résolution.	100%
Correct	Document complet et couvrant presque complètement le sujet. Les éléments sont convaincants sur l'appréhension des principales difficultés et leur résolution ; le document manque cependant de précisions.	75%
Acceptable	Document montrant une analyse sérieuse du sujet mais n'apportant pas de réponses pleinement convaincantes sur quelques points importants, ou faisant l'impasse de quelques sujets.	50%
Insuffisant	Document banal montrant une analyse superficielle du sujet, se limitant à reprendre des documents types, ou faisant l'impasse de nombreux sujets.	25%
Absence de document ou document inexploitable	Absence d'information ou information hors sujet	0%